

De : **Jean-Vincent Voyer** <jvvoyer@ >
Date : 8 janvier 2016 à 12:18
Objet : votre article
À : lagarde,alain@

Bonjour,

Je suis particulièrement touché par votre démarche, et par le fait que vous ayez dérogé à vos principes et consacré un article à mon « blog commercial » !

Par contre, je réfute le qualificatif de « blog commercial ».

Une activité commerciale est une activité dans laquelle, en principe, on cherche à gagner plus que l'on ne dépense, ceci étant le but de cette activité. Dans ce cas, on investit, on se donne les moyens pour sortir un « produit » professionnel, et on commercialise, pour gagner de l'argent.

Moi, mon but était d'élaborer une approche pédagogique véritablement nouvelle afin de faciliter l'amélioration de l'orthographe pour ceux à qui elle pose problème, enfants comme adultes.

Je savais que cela allait nécessiter un énorme travail, éclairé, entre autres, par ma carrière professionnelle puisque j'ai été un des tous premiers à concevoir et réaliser des programmes de formation professionnelle, pour des entreprises, qui appréciaient mon approche extrêmement ludique, même sur des sujets particulièrement rébarbatifs !

Du coup, ce projet, que j'avais en tête depuis très longtemps, j'ai attendu de prendre ma retraite pour le réaliser ! Et pourquoi ce projet ? Tout simplement parce que je suis un amoureux du français !

Il y a cinq ans, donc, je m'y suis mis. J'ai commencé par sortir les "orthochansons", il y a trois ans environ, et puis, depuis deux ans, je travaille sur les 75 "fables orthographiques", qui sont maintenant achevées, et sur la refonte complète du blog. Celui-ci est maintenant ouvert depuis début janvier.

Et au cours de ces cinq ans de travail, je ne me suis évidemment pas versé un centime ! Bien au contraire, j'en suis toujours « de ma poche », personnellement, de plus de 20 000 € ! (Frais de développement, de graphisme, de référencement, d'hébergement, etc.)

il me fallait bien donner à l'ensemble une structure juridique. Raison pour laquelle j'avais créé au départ une microscopique société au capital de 1000 €. Mon « associé » et moi-même avons ajouté 1500 € chacun en « compte-courant ». Les 20 000 € dont je parle plus haut ont été dépensés à titre personnel, avant la création de « Mémo Mélodies », la société. Pour ce qui est du fonctionnement courant, j'ai pour le moment réussi à « survivre » sur les 3000 € de compte-courant du départ.

Vous voyez que, si j'avais voulu gagner l'argent, j'aurais fait autre chose !

Et ceci d'autant plus que je continue à investir dans le même sens : avec un ami, j'ai commencé à travailler sur un nouveau projet (chut). Nous sommes en train d'élaborer une plate-forme sur laquelle des enseignants de français pourront s'inscrire, d'un côté, et sur laquelle des enfants ou adultes désireux d'améliorer leur orthographe pourront ainsi rechercher un prof, et convenir d'horaires de cours via Skype. Ceci se fera sur la base des 100 « produits » dont je dispose actuellement avec mes orthochansons et mes fables orthographiques, ce qui va leur donner une nouvelle utilisation.

Il me semble bien, au travers de votre article, que vous avez apprécié mon travail et son résultat. Mais ce résultat n'aurait jamais pu être atteint si je ne demandais pas un prix, que l'on pourrait plutôt appeler une contribution financière, car, si je suis créatif et littéraire (je suis l'auteur du concept, mais aussi de l'ensemble des textes, aussi bien ceux des articles que ceux des fables et des chansons) je ne suis pas informaticien, ni musicien, ni graphiste, etc., et si vous voulez des "bons", ils sont très occupés, et il est normal qu'ils demandent une rémunération, même si, vu l'objet, ils acceptent de pratiquer des tarifs inférieurs à leurs tarifs habituels.

Voilà, j'espère que cette "petite" explication (je ne sais pas faire court !) vous aura éclairé sur mes motivations, et sur le fait que je réfute aussi vivement les termes de "blog commercial" ! ;-)

Quoi qu'il en soit (tiens, il y a une fable "Coa Coa" sur les quoique, quoi que, quoi qu'il, etc...!), quoi qu'il en soit, donc, un gros merci sincère pour votre article, et surtout pour le fait qu'il manifeste que vous avez apprécié ma démarche !

Bonne journée !

JV Voyer

06 50

**L'orthographe en fables, en chansons,
et en articles sérieux (ou pas !)**

www.blog-orthographique.fr